

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 21 février 2022

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	11 Février 2022	14 Février 2022
23	15	21		

Délibération n° 2022DE02-008 : Base Adresse Locale

L'an deux mille vingt-deux, **le lundi 21 février** à vingt heures, compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19 et afin de respecter les « gestes barrière » le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la maison du village de la commune déléguée de Péré, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents : Jackie ALBERT, Cécile BONNIFAIT, Jean-Pierre PARONNEAU, Colette PARONNAUD, Denis DUBOURGNOUX, Claude RAVON, Jean-Luc PROQUIN, Isabelle DUMONT, Christophe PARION, Martine LLEU, Marc-Antoine LAMBERT, Jean François MALTERRE, Patrick MORENNE, Berend KAMP.

Membres absents non représentés : Christèle ROBLIN, Fanny GRIMAUD.

Membres absents représentés : Micheline SIMONNEAU (donne pouvoir à Isabelle DUMONT), Rémi GROLAUD (donne pouvoir à Colette PARONNAUD), Sandrine GUIBERT (donne pouvoir à Jean-Pierre PARONNEAU), Sébastien SANTOLINI (donne pouvoir à Martine LLEU), Martine YVON (donne pouvoir à Jean-Luc PROQUIN), Jean-Yves BOUCARD (donne pouvoir à Cécile BONNIFAIT).

Secrétaire de séance : Isabelle DUMONT.

Rapporteur M. Jean-François MALTERRE :

Dans le but d'alimenter la Base d'Adresse Locale et de procéder à des changements de dénomination de rues homonymiques, il est envisagé de créer un groupe de travail chargé :

- de répertorier les 810 foyers et entreprises dans la Base d'Adresse Locale ;
- de proposer au Conseil Municipal, le changement de dénomination de rues homonymiques ;
- de numéroter les points d'adresse concernés ;
- de numéroter les voies présentant des défauts de numérotage ;
- de rédiger les certificats d'adressage ;
- d'accompagner les citoyens dans leur démarches de changement d'adresse.

Le conseil municipal, avec 14 absentions (Walter GARCIA, Jackie ALBERT, Cécile BONNIFAIT (porteur 1 pouvoir), Jean-Pierre PARONNEAU (porteur 1 pouvoir), Colette PARONNAUD (porteur 1 pouvoir), Jean-Luc PROQUIN (porteur 1 pouvoir), Isabelle DUMONT (porteur 1 pouvoir), Martine LLEU (porteur 1 pouvoir) et 7 voix pour :

- **Donne** acte au rapporteur des explications ;
- **Exprime** la volonté de créer un comité consultatif.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200080091-- 20220221 – 2022DE02-008 _____ -- DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 24 / 02 / 2022

Fait les jours, mois et ans désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 24 février 2022.

Le Maire,


Walter GARCIA.



[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

